

10 Port-Gentil

Conséquence de la crise économique

Le secteur de la restauration en perte de vitesse



Un panneau présentant les différents menus.



Malgré les risques sur la santé, certains choisissent de manger les "coupé-coupé" à la pause.

René AKONE DZOPE

Port-Gentil/Gabon

Comme alternative pour résister à ce contexte difficile, de nombreux restaurateurs ont choisi de réduire les coûts des mets qu'ils proposent à la clientèle. Une baisse qui n'est pas vraiment ressentie par les consommateurs.

AU lendemain de l'entrée en vigueur le 4 janvier 2010 de la journée continue, qui fixait l'horaire de travail de 7h30 à 15h30 avec une pause de trente minutes, plusieurs personnes ont dû changer leurs habitudes alimentaires. Par conséquent, on a observé une floraison d'espaces de grillades, de vente de sandwiches et autres restaurants.

L'heure de pause ne permettant pas de se rendre à la maison, de nombreux travailleurs ont donc investi ces lieux pour s'alimenter. Mais après avoir

connu de beaux jours, le secteur de la restauration bat de l'aile aujourd'hui. On peut même dire qu'il est au creux de la vague.

Cette situation est imputable au contexte économique actuel. «*Quand les gens n'ont pas d'argent, aucun commerce ne peut fonctionner à souhait. La crise économique du moment a asséné un grand coup à leur trésorerie*» note un riverain.

«*Auparavant, à partir de 12 heures, mon parking était rempli de véhicules des travailleurs qui venaient calmer leur faim. Les choses ont bien changé depuis un moment*», constate une restauratrice installée au centre-ville.

GUERRE DES CARTES. A l'instar de cette opératrice, les restaurateurs de la cité pétrolière ont vu leurs chiffres d'affaires chuter considérablement. Si la faible fréquentation de la clientèle les a obligés à rabaisser les prix des plats, on note malgré tout que les consommateurs ne se



Comme d'autres restaurants, "L'Antenne" a dû s'adapter à la crise ambiante.

bousculent pas aux portes. Du coup, des petits restaurants se livrent "la guerre des cartes". Quand l'un propose un menu à 9 000 francs, l'autre sur un tableau exposé sur un trottoir, le fixe à 8 500, soit une baisse de 500 francs. «*Nous voulons faire mieux sur l'abattement des prix, mais il faut savoir que c'est une chaîne. Le kilogramme de capitaine, par exemple, est acheté sur le marché à 2 800 francs, celui de sanglier*

à 6 000 francs. Je dois tenir compte de tous ces éléments quand je fixe les prix des mets que je vends», confie Michelle Koumba. Reconvertie dans la restauration, cette ancienne journaliste a ouvert son affaire en septembre 2012, à la cité Otando, dans le quatrième arrondissement. «*Au début, après une petite période de flottement tout à fait naturelle dans le secteur du commerce, je glanais des recettes*

substantielles. La situation a empiré depuis le début de la crise post-électorale. Aujourd'hui, j'emploie six compatriotes», confie-t-elle.

Son secret pour tenter de résister à la mauvaise passe économique actuelle est d'allier la qualité de ses plats aux prix, tout en mettant à la disposition de la clientèle un cadre agréable remplissant les conditions d'hygiène. «*Je n'ai rien contre eux, mais je constate amèrement que beaucoup d'expatriés nous vendent la mort dans leur grillade, se focalisant essentiellement sur le chiffre d'affaires*» a lancé un client, qui suivait notre conversation avec Michelle, visiblement satisfait de ce qui lui était proposé.

TAXE. Le restaurant de l'ancienne journaliste, "L'Antenne", propose des mets africains : viande de brousse, poisson, légumes, nyemboué, concombre et autres plats à l'odika sont au menu. Ici le repas varie

entre 4 000 et 5 000 francs.

En raison de la conjoncture économique actuelle, les restaurateurs, comme bien d'autres commerçants d'ailleurs, souhaitent que les différentes taxes auxquelles ils sont assujettis soient revues à la baisse, ce qui les soulagerait. Michelle Koumba en premier. Depuis qu'elle a ajouté une enseigne pour identifier son établissement, la taxe qu'elle doit payer annuellement est passée quasiment du simple au double. «*Elle est passée de 50 000 à 90 000 francs*», confie-t-elle avec une certaine tristesse.

A cette taxe, s'ajoute celle qui est versée quotidiennement à la municipalité, qui pourrait mener un travail de pédagogie auprès du contribuable afin d'expliquer à quoi sert la taxe journalière qu'elle prélève. En effet, ils sont nombreux ceux qui pensent que cet argent va plutôt dans les poches des maires.

Assainissement

Des canalisations mal entretenues

Jean-Paulin ALLOGO

Port-Gentil/Gabon

LOIN de nous l'idée de minimiser les efforts déjà déployés par la municipalité de Port-Gentil pour rendre le visage de la cité un peu plus reluisant, et encore moins d'exclure les populations dans le combat contre l'insalubrité. Toutefois, l'on ne peut s'empêcher de rappeler aux autorités municipales leur devoir en la matière concernant notamment l'entretien des canalisations et des fosses.

En faisant le tour de la capitale économique gabonaise, on constate l'existence de plusieurs canalisations qui sont mal ou carrément pas



Vue du canal envahi d'herbes de Massoukou.

entretenues du tout. C'est le cas de celle longeant la rue Madouma Frédéric dans le deuxième arrondissement.

Envahie par les herbes, elle ne permet plus la circulation de l'eau. Constat identique devant le canal du quartier

Masuku, dans le premier arrondissement. Ici, les papyrus ont littéralement pris possession du canal.

L'envahissement des canalisations par la végétation mais aussi les déchets ménagers constitue une aubaine pour les moustiques qui

s'y développent et pour les reptiles également. Ce qui expose les populations environnantes aux maladies, comme le choléra et le paludisme ou aux morsures de serpent.

En conséquence, les autorités municipales de



Le canal de la rue Frédéric Moudouma : refuge idéal pour les moustiques.

Port-Gentil devraient redoubler d'effort pour rendre cette cité encore plus belle, surtout en cette période de saison sèche jugée propice pour les travaux de nettoyage d'ordures ménagères et de curage des canalisations.

Mais les populations

elles-mêmes sont également invitées à faire preuve de plus de civisme car la lutte contre l'insalubrité est l'affaire de tous. Par exemple, elles doivent garder à l'esprit que les canalisations ne sont pas des endroits où l'on doit déverser les déchets.